

Département des Hauts-de-Seine

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

LISTE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2007

DE PLUS DE 4.000 € H.T.

MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICE

Entre 4.000 EUROS H.T. et 19.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à une prestation de conseil sur des questions de sûreté dans le cadre du réaménagement de l'Hôtel de Ville de Sèvres, attribué le 31 janvier à la **société ALTHING** (75012), pour une durée maximale de 30 jours et un montant de 15 675 € H.T., soit 18 747,30 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance de matériels informatiques, attribué le 1^{er} mars à la **société SCC** (92744), pour une durée maximale d'un an et un montant de 13 203,39 € H.T., soit 15 791, 24 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des prestations intellectuelles relatives à une mission de contrôle technique et à une mission de coordination SPS dans le cadre de l'opération « Maison de la Famille » (marché divisé en 2 lots), attribué le 10 mai à la **société QUALICONSULT** (92140), pour une durée maximale de 7 mois et un montant global de 7 136 € H.T., soit 8 534,65 € T.T.C.

- Lot n°1 « contrôle technique » attribué pour un montant de 4 512 € H.T., soit 5 396,35 € T.T.C.
- Lot n°2 « mission SPS » attribué pour un montant de 2 624 € H.T., soit 3 138,30 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au traitement préventif de la charpente et des solives de l'Hôtel de Ville, attribué le 19 juin à la **société TUE NET SARL** (92140), pour une durée maximale de 15 jours et un montant de 6 700 € H.T., soit 8 013,20 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la location de car sans chauffeur, attribué le 29 juin à la **société SAS ALVA** (37098), pour une durée maximale de 4 mois et un montant de 10 260,03 € H.T., soit 12 271 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la location de car sans chauffeur, attribué le 3 juillet à la **société SAS ALVA** (37098), pour une durée maximale de 4 mois et un montant de 9 400 € H.T., soit 11 242,40 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à une mission de coordination sécurité santé dans le cadre de la réalisation d'une pelouse de terrain de football, de deux aires de concours et d'une piste d'athlétisme en revêtement synthétique au stade des fontaines, attribué le 15 novembre à la **société BUREAU VERITAS** (92563), pour une durée maximale de 4 mois et un montant de 3 978 € H.T., soit 4 757,69 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance du logiciel CCAS, attribué le 28 septembre à la **société JVS IMPLICIT** (51520), pour une durée maximale de 3 ans et un montant de 9 446,36 € H.T., soit 11 297,85 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au contrat de maintenance relatif au progiciel SDL7 de gestion de ressources humaines, de gestion financière et de gestion des élections, attribué le 5 novembre à la **société GFI** (92442), pour un montant de 15 076 € H.T., soit 18 030,89 € T.T.C.

Entre 20.000 EUROS H.T. et 49.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la création d'une plateforme de mise en relation des sévriens sur le site internet de la ville (marché fractionné en bons de commande), attribué le 7 mars à la **société ETYSSA** (92170), pour une durée maximale de 4 ans, et un montant minimum global de 9 000 € H.T., soit 10 764 € T.T.C et un montant maximum global de 36 000 € H.T., soit 43 056 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance et au développement du site internet de la ville (marché fractionné en bons de commande), attribué le 23 mars à la **société ECEDI** (75011), pour une durée maximale de 4 ans et un montant de minimum global de 8 000 € H.T., soit 9 568 € T.T.C. et un montant maximum global de 32 000 € H.T., soit 38 272 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à une mission d'assistance et de conseil au maître d'ouvrage dans le cadre d'une procédure de concours pour le choix d'un maître d'œuvre au titre de la reconstruction de l'école élémentaire Croix Bosset (marché divisé en 2 lots), attribué pour un montant global de 21 550 € H.T., soit 25 773,80 € T.T.C.

- Lot n°1 « vérification de l'évaluation financière de chaque projet et de l'adéquation des propositions des concepteurs avec l'estimation du maître de l'ouvrage », attribué le 2 avril à la **société GRUET INGENIERIE** (92000), pour un montant de 17 000 € H.T., soit 20 332 € T.T.C.
- Lot n°2 « analyse environnementale des projets », attribué le 10 avril à la **société ISABELLE POUGHEON** (92600), pour un montant de 4 550 € H.T., soit 5 441,80 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée, relatif à l'organisation de 2 voyages, subventionnés par la ville, destinés aux retraités sévriens (marché divisé en 2 lots), attribué pour un montant global de 34 464,88 € H.T., soit 41 220 € T.T.C.

- Lot n°1 « découverte du Monténégro » attribué le 18 juin à la **société INTERMEDES** (75008), pour une durée maximale de 8 jours et un montant de 34 464,88 € H.T., soit 41 220 € T.T.C.
- Lot n°2 « croisière fluviale dans la vallée de la seine », non attribué.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des prestations de restauration pour les 2 réceptions du Nouvel An organisées par la municipalité à Sèvres Espace Loisirs (marché divisé en 2 lots), attribué le 20 novembre à la **société SERGE KACI EVENEMENTS** (75009), pour un montant global de 32 760 € H.T., soit 39 180,96 € T.T.C.

- Lot n°1 « dimanche 13 janvier 2008 Cocktail pour 400 personnes » attribué pour un montant de 14 000 € H.T., soit 16 744 € T.T.C.
- Lot n°2 « vendredi 11 janvier 2008 Apéritif et dîner pour 280 personnes environ » attribué pour un montant de 18 760 € H.T., 22 436,96 € T.T.C.

Entre 50.000 EUROS H.T. et 89.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au contrôle technique et à la mission de coordination de sécurité et prévention de la santé dans le cadre de l'opération de reconstruction de l'école élémentaire Croix Bosset (marché divisé en 2 lots), attribué pour une durée maximale de 30 mois et un montant global de 67 345 € H.T., soit 80 544,62 € T.T.C.

- Lot n°1 « prestation de contrôle technique » attribué le 30 juillet à la **société BATIPLUS** (75011), pour un montant de 45 610 € H.T., soit 54 549,56 € T.T.C.
- Lot n°2 « mission de coordination SPS » attribué le 30 juillet à la **société ECIAG** (77185), pour un montant de 21 735 € H.T., soit 25995,06 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des prestations de transport routier régulier relatif au ramassage scolaire - circuit troyon - et sorties occasionnelles pour les écoles et les accueils de loisirs de la ville de Sèvres (marché fractionné en bons de commande), attribué le 17 août à la **société VEOLIA TRANSPORT** (78140), pour une durée maximale de 2 ans et un montant minimum global de 50 000 € H.T., soit 59 800 € T.T.C., et un montant maximum global de 88 000 € H.T., soit 105 248 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux études, aux diagnostics, à l'expertise de géomètre et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage HQE dans le cadre de la reconstruction de l'école élémentaire Croix Bosset (marché divisé en 6 lots), attribué pour un montant global de 62 115 € H.T., soit 74 289,54 € T.T.C.

- Lot n°1 « étude des sols » attribué le 21 août à la **société SEMOFI SARL** (94290), pour un montant de 35 215 € H.T., soit 42 117 € T.T.C.
- Lot n°2 « diagnostics amiante plomb parasite », attribué le 28 décembre à la **société AUGERIS** (91190), pour un montant de 8 980 € H.T., soit 10 740,08 € T.T.C.
- Lot n°3 « diagnostic structure », attribué le 28 décembre à la **société ABROTEC** (91430), pour un montant de 7 620 € H.T., soit 9 113,52 € T.T.C.
- Lot n°4 « diagnostic phytosanitaire » attribué le 21 août à la **société AAPA INGENIERIE VEGETALE** (33240), pour un montant de 1 200 € H.T., soit 1 435,20 € T.T.C.
- Lot n°5 « expertise géomètre » déclaré sans suite.
- Lot n°6 « assistance à maîtrise d'ouvrage HQE » attribué le 13 septembre à la **société ISABELLE POUGHEON** (92250), pour un montant de 9 100 € H.T., soit 10 883,60 € T.T.C.

* * *

Entre 90.000 EUROS H.T. et 134.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école provisoire à Sèvres, attribué le 28 juillet au **groupement d'entreprises BRES DIN, 3 BOX, AEI, BETHIC** (95880), pour une durée maximale de 9 mois et un montant de 118 702,50 € H.T., soit 141 968,19 € T.T.C.

* * *

ENTRE 135.000 EUROS H.T. et 209.999,99 EUROS H.T.

Appel d'offres ouvert relatif à l'assurance prévoyance statutaire, attribué le 2 mars à la **société SMA CL** (79031), pour une durée maximale de 4 ans et un montant de 202 014 € H.T., soit 203 426 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'affichage, au nettoyage et à l'entretien des supports fixes ou mobiles de la ville de Sèvres (marché fractionné en bons de commande), attribué le 1^{er} octobre à la **société DANIEL STRUBB** (94250), pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum global de 120 000 € H.T, soit 143 520 € T.T.C., et un montant maximum global de 160 000 € H.T., soit 191 360 € TT.C.

* * *

Appel d'offres restreint relatif à la conduite d'opération pour la reconstruction de l'école élémentaire Croix Bosset et l'implantation d'une école provisoire, attribué le 17 avril à la **société AEPRIM** (92132), pour une durée maximale de 48 mois et un montant de 196 400 € H.T., soit 234 894,40 € T.T.C.

* * *

Entre 210.000 EUROS H.T. et 999.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la forme d'un concours restreint relatif à la maîtrise d'œuvre au titre de la reconstruction de l'école élémentaire Croix Bosset à Sèvres, attribué le 6 juin au **groupement d'entreprises BRES DIN, 3 BOX, BETHIC, AEI** (95880), pour une durée maximale de 10 mois et un montant de 638 730 € H.T., soit 763 922,04 € T.T.C.

* * *

Appel d'offres ouvert relatif à l'entretien des installations de la piscine municipale de Sèvres, attribué le 11 octobre à la **société IDEX ENERGIES** (92513), pour une durée maximale de 4 ans et un montant de 386 100 € H.T., soit 461 775,60 € T.T.C.

Entre 1.000.000 EUROS H.T. et 2.999.999,99 EUROS H.T.

NEANT

Entre 3.000.000 EUROS H.T. et 5.269.999,99 EUROS H.T.

NEANT

De 5.270.000 EUROS H.T. et plus.

NEANT

MARCHES DE FOURNITURES

Entre 4.000 EUROS H.T. et 19.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la location et l'aménagement de stands pour le forum des associations, attribué le 9 mars à la **société MIDI EXPO** (77165), pour une durée maximale de 2 jours et un montant de 13 347,20 € H.T., soit 15 963, 25 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la réalisation de 2 spectacles pyrotechniques les 22 juin et 13 juillet 2007, attribué le 14 mars à la **société SOIRS DE FETES** (91070), pour une durée maximale de 2 jours et un montant de 17 976,59 € H.T., soit 21 500 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la sécurisation du courrier électronique, attribué le 21 avril à la **société OLYSEO** (92600), pour une durée maximale de 4 ans et un montant de 17 712 € H.T., soit 21 183,55 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture de colombariums au cimetière de Sèvres, attribué le 23 juillet à la **société OGF** (76680), pour une durée maximale de 8 semaines et un montant de 17 053,20 € H.T., soit 20 395 € T.T.C.

Entre 20.000 EUROS H.T. et 49.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et la pose d'équipements sportifs d'athlétisme au stade des Fontaines attribué le 11 juillet à la **société DIMASPORT** (77330), pour une durée maximale de 8 semaines et un montant de 41 553,39 € H.T., soit 49 697,85 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériels pour la régie des fêtes et cérémonies (marché divisé en 4 lots), attribué pour un montant global de 22 456,93 € H.T., soit 26 858,49 € T.T.C.

- Lot n°1 « acquisition de stands » attribué le 9 juillet à la **société EQUIP'CITE** (78360), pour un montant de 16 103,10 € H.T., soit 19 259,31 € T.T.C.
- Lot n°2 « acquisition de jupes de podium » attribué le 9 juillet à la **société EQUIP'CITE** (78360), pour un montant de 716,63 € H.T., soit 857,09 € T.T.C.
- Lot n°3 « acquisition de chaises » attribué le 2 juillet à la **société DOUBLET** (59710), pour un montant de 4 650 € H.T., soit 5 561,40 € T.T.C.
- Lot n°4 « acquisition de poteaux de signalisation » attribué le 2 juillet à la **société DOUBLET** (59710), pour un montant de 987,20 € H.T., soit 1 180,69 € T.T.C.

Entre 50.000 EUROS H.T. et 89.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de produits d'entretien à usage domestique et d'articles de droguerie pour les écoles, les centres de loisirs et les structures multi-accueil de la ville de Sèvres (marché fractionné en bons de commande), attribué le 24 août à la **société FAC** (95200) pour une durée maximale de 3 ans et un montant minimum global de 45 000 € H.T., soit 53 820 € T.T.C., et un montant maximum global de 75 000 € H.T., soit 89 700 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériel sportif (marché divisé en 2 lots et fractionné en bons de commande), attribué pour une durée maximale de 2 ans et un montant minimum global de 30 000 € H.T., soit 35 880 € T.T.C., et un montant maximum global de 80 000 € H.T., soit 95680 € T.T.C.

- Lot n°1 « matériel divers (poteaux, filets, abris de touche, chariots...) », attribué le 4 juin à la **société CAMMA SPORT ET JEUX** (35380) pour un montant minimum global de 15 000 € H.T., soit 17 940 € T.T.C., et un montant maximum global de 40 000 € H.T., soit 47 840 € T.T.C.
- Lot n°2 « matériel de gymnastique et matelas, tapis, mousses, protections, housses », attribué le 28 mai à la **société DECASPORT** (93403), pour un montant minimum global de 15 000 € H.T., soit 17 940 € T.T.C., et un montant maximum global de 40 000 € H.T., soit 47 840 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de produits d'hygiène et de la santé pour les écoles, les centres de loisirs et les structures multi-accueil de la ville de Sèvres (marché fractionné en bons de commande et divisé en 3 lots), attribué le 10 septembre à la **société LABO EBONY** (91120), pour une durée maximale de 3 ans et un montant minimum global de 20 000 € H.T., soit 23 920 € T.T.C., et un montant maximum global de 70 800 € H.T., soit 84 676,80 € T.T.C.

- Lot n°1 « fourniture et livraison de matériel médical et de produits nécessaires aux soins » attribué pour un montant minimum global de 9000 € H.T., soit 10 764 € T.T.C., et un montant maximum global de 30 000 € H.T., soit 35 880 € T.T.C.
- Lot n°2 « fourniture et livraison de médicaments et de produits pharmaceutiques divers » attribué pour un montant minimum global de 3 600 € H.T., soit 4 305,60 € T.T.C., et un montant maximum global de 13 500 € H.T., soit 16 146 € T.T.C.
- Lot n°3 « fourniture et livraison d'articles d'hygiène » attribué pour un montant minimum global de 2 400 € H.T., soit 2 870,40 € T.T.C., et un montant maximum global de 9 600 € H.T., soit 11 481,60 € T.T.C.

Entre 90.000 EUROS H.T. et 134.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et la mise en œuvre des systèmes informatiques et téléphoniques sur l'ensemble des bâtiments de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Sèvres, attribué le 23 mai à la **société ITAC** (94250), pour une durée maximale de 5 semaines et un montant de 134 544,99 € H.T., soit 160 915,56 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et à la mise en œuvre d'un réseau de communication Wifi sur l'ensemble des bâtiments de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Sèvres, attribué le 23 mai à la **société ITAC** (94250), pour une durée maximale de 5 semaines et un montant de 112 466,34 € H.T., soit 134 509,74 € T.T.C.

Entre 135.000 EUROS H.T. et 209.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de consommables informatiques (marché fractionné en bons de commandes), attribué le 6 février à la **société EUROPA** (95192), pour une durée maximale de 4 ans et un montant global minimum de 80 000 € H.T., soit 95 680 € T.T.C. et un montant maximum global de 160 000 € H.T., soit 191 360 € T.T.C.

* * *

Entre 210.000 EUROS H.T. et 999.999,99 EUROS H.T.

Appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition d'un progiciel de gestion du système d'information des ressources humaines (S.I.R.H.) de la ville de Sèvres (marché fractionné en bons de commande), attribué le 20 juillet à la **société CIVITAS** (95031), pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum global de 100 000 € H.T., soit 119 600 € T.T.C., et un montant maximum global de 300 000 € H.T., soit 358 800 € T.T.C.

* * *

Entre 1.000.000 EUROS H.T. et 2.999.999,99 EUROS H.T.

NEANT

Entre 3.000.000 EUROS H.T. et 5.269.999,99 EUROS H.T.

NEANT

De 5.270.000 EUROS H.T. et plus.

NEANT

MARCHES DE TRAVAUX

Entre 4.000 EUROS H.T. et 19.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au contrôle de conformité électrique mécanique et de stabilité des ouvrages d'éclairage extérieur du stade des fontaines, du stade Jean Wagner, du stade de la Mare Adam et de la piscine municipale, attribué le 23 février à la **société ROCH SERVICE** (95807), pour un montant de 10 513,70 € H.T., soit 12 574,39 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au désamiantage partiel de l'Hôtel de Ville, attribué le 15 janvier à la **société BURH FERRIER GOSSE** (92190), pour un montant de 15 800 € H.T., soit 18 896,80 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux contrôles techniques coordination SPS et diagnostics techniques pour les travaux d'aménagement de la maison de l'emploi à Sèvres (marché divisé en 3 lots), attribué pour un montant total de 7 495 € H.T., soit 8 964,02 € T.T.C.

- Lot n°1 « contrôles techniques construction », attribué le 1^{er} février à la **société NORISKO** (92225), pour une durée maximale de 7 mois et un montant de 2 960 € H.T., soit 3 540,16 € T.T.C.
- Lot n°2 « mission SPS », attribuée le 1^{er} février à la **société NORISKO** (92225), pour une durée maximale de 7 mois et un montant de 3 485 € H.T., soit 4 168,06 € T.T.C.
- Lot n°3 « diagnostics avant travaux », attribué le 1^{er} février à la **société QUALICONSULT** (92140), pour une durée maximale de 3 semaines et un montant de 1 050 € H.T., soit 1 255,80 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de rénovation de cabines à la piscine sise 19, rue Diderot, attribué le 11 avril à la **société PGMD** (91410), pour une durée maximale d'1 semaine et un montant de 5 254,08 € H.T., soit 6 283,87 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des travaux de serrurerie au centre Gévelot, attribué le 5 juillet à la **société VERSERON SA** (61120), pour une durée maximale d'1 mois et un montant de 12 446 € H.T., soit 14 885,42 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de mise en peinture de garde corps et de clôture sur divers sites de la ville, attribué le 10 août à la **société 3P** (92100), pour une durée maximale d'1 mois et un montant de 16 177,60 € H.T., soit 19 348,41 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la réfection de la peinture et des sols dans le logement du gardien du gymnase des Cent Gardes, attribué le 30 août à la **société LAUMAX** (94120), pour une durée maximale d'1 mois et un montant de 7 949 € H.T., soit 8 386,20 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au ravalement des façades du bâtiment du club house ainsi que du pavillon du gardien du stade des fontaines, attribué le 25 juillet à la **société STRAVICINO** (92160), pour une durée maximale de 8 semaines et un montant de 17 274 € H.T., soit 20 659,70 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux d'agrandissement d'un bureau au conservatoire de musique (marché divisé en 4 lots), attribué pour un montant global de 17 161,33 € H.T., soit 21 242,55 € T.T.C.

- Lot n°1 « maçonnerie » attribué le 9 novembre à la **société AUVERS CONSTRUCTIONS** (95430), pour un montant de 8 094,31 € H.T., soit 9 680,79 € T.T.C.
- Lot n°2 « plomberie » attribué le 9 novembre à la **société BOUCHER** (92310), pour un montant de 3 790,02 € H.T., soit 4 352,86 € T.T.C.
- Lot n°3 « électricité » attribué le 9 novembre à la **société CASTAING** (92190), pour un montant de 3 523 € H.T., soit 4 213,50 € T.T.C.
- Lot n°4 « peinture et revêtement de sol » attribué le 10 novembre à la **société 3.P** (92100), pour un montant de 2 354 € H.T., soit 2 815,38 € T.T.C.

* * *

Entre 20.000 EUROS H.T. et 49.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la création d'un accueil provisoire à l'Hôtel de Ville, attribué le 11 janvier à la **société ALGECO SAS** (95310), pour une durée maximale de 10 jours et un montant de 43 034,99 € H.T., soit 51 469,84 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de clôture et pare ballons sur divers site de la ville de sèvres, attribué le 12 juin à la **société AXENCE CLOTURES** (60110), pour une durée maximale de 8 semaines et un montant de 33 121,45 € H.T., soit 39 613, 26 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'aménagement des locaux pour les clubs de VTT et de rugby au stade de la fosse renaut (marché divisé en 5 lots), attribué pour une durée totale de 8 semaines et un montant total de 38 383,32 € H.T., soit 45 906,45 € T.T.C.

- Lot n°1 « maçonnerie » attribué le 5 juillet à la **société DUPUIS** (92310), pour un montant de 21 412 € H.T., soit 25 608,75 € T.T.C.
- Lot n°2 « électricité » attribué le 5 juillet à la **société CASTAING** (92190), pour un montant de 10 981 € H.T., soit 13 133,28 € T.T.C.
- Lot n°3 « peinture » attribué le 5 juillet à la **société ARNAUD** (92310), pour un montant de 2 580,07 € H.T., soit 3 085,76 € T.T.C.
- Lot n°4 « faux plafond » attribué le 5 juillet à la **société DEGRISOL** (94600), pour un montant de 1 728 € H.T., soit 2 066,68 € T.T.C.
- Lot n°5 « plomberie » attribué le 5 juillet à la **société SARL BOUCHER** (92310), pour un montant de 1 682,25 € H.T., soit 2 011,97 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au remplacement des portails au centre technique municipal (marché divisé en 2 lots), attribué pour une durée maximale de 3 mois et un montant global de 26 365 € H.T., soit 31 532,54€ T.T.C.

- Lot n°1 « travaux de maçonnerie » attribué le 4 octobre à la **société DUPUIS** (92310), pour un montant de 8 950 € H.T., soit 10 704,20 € T.T.C.
- Lot n°2 « remplacement des portails d'accès » attribué le 4 octobre à la **société EURL AFP LECOQ** (93420), pour un montant de 17 415 € H.T., soit 20828,34 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de réfection de la salle Alphonse Loubat sise 9, Grande Rue à Sèvres (marché divisé en 3 lots), attribué pour une durée maximale de 4 semaines et un montant global de 23 662,63 € H.T., soit 28 300,51 € T.T.C.

- Lot n°1 « peinture » attribué le 15 février à la **société ARNAUD** (92310), pour un montant de 3 322,63 € H.T., soit 3 973,87 € T.T.C.
- Lot n°2 « faux-plafond » attribué le 16 février à la **société DEGRISOL** (94600), pour un montant de 10 005 € H.T., soit 11 965,98 € T.T.C.
- Lot n°3 « revêtement de sol » attribué le 15 février à la **société ARNAUD** (92310), pour un montant de 10 335 € H.T., soit 12 360,66 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la rénovation d'un logement de fonction au Groupe Scolaire Cotton sis, 22 Route de Gallardon à Sèvres (marché divisé en 4 lots), attribué pour une durée maximale de 8 semaines et un montant global de 25 102,54 € H.T., soit 26 483,18 € T.T.C.

- Lot n°1 « électricité » attribué le 13 novembre à la **société CASTAING** (92190), pour un montant de 6 635 € H.T., soit 6 999,93 € T.T.C.
- Lot n°2 « peinture » attribué le 13 novembre à la **société ARNAUD** (92310), pour un montant de 6 200,94 € H.T., soit 6 541,99 € T.T.C.

- Lot n°3 « revêtement de sol » attribué le 15 novembre à la **société LAUMAX** (94120), pour un montant de 2 775,60 € H.T., soit 2 928,26 € T.T.C.
- Lot n°4 « maçonnerie faux plafond » attribué le 13 novembre à la **société DUPUIS** (92310), pour un montant de 9 491 € H.T., soit 10 013 € T.T.C.

Entre 50.000 EUROS H.T. et 89.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de réfection des terrains de basket et de hand sur le stade des fontaines, attribué le 1^{er} mars à la **société SACER** (92220), pour une durée maximale de 10 jours et un montant de 88 822 € H.T., soit 106 231,11 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagement d'une salle de boxe et d'une salle de théâtre (marché divisé en 7 lots), attribué pour une durée totale de 2 mois et un montant total de 65 286,26 € H.T., soit 78 082,36 € T.T.C.

- Lot n°1 « maçonnerie » attribué le 6 mars à la **société DUPUIS** (92310), pour un montant de 24 360 € H.T., soit 29 134,56 € T.T.C.
- Lot n°2 « plomberie » attribué le 6 mars à la **société BOUCHER** (92310), pour un montant de 6 802,26 € H.T., soit 8 135,50 € T.T.C.
- Lot n°3 « électricité » attribué le 6 mars à la **société CASTAING** (92190), pour un montant de 16 144 € H.T., soit 19 308,22 € T.T.C.
- Lot n°4 « peinture » attribué le 6 mars à la **société PEINTUROSCOPE** (93310) mais résilié pour non exécution des travaux dans les délais impartis après notification.
- Lot n°5 « revêtement de sol » attribué le 6 mars à la **société PEINTUROSCOPE** (93310) mais résilié pour non exécution des travaux dans les délais impartis après notification.
- Lot n°6 « faux plafonds » attribué le 7 mars à la **société DEGRISOL** (94600), pour un montant de 14 380 € H.T., soit 17 198,48 € T.T.C.
- Lot n°7 « menuiserie » attribué le 7 mars à la **société DEGRISOL** (94600), pour un montant de 3 600 € H.T., soit 4 305,60 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des travaux de remplacement du système de climatisation dans divers locaux de la ville de Sèvres, attribué le 6 juin à la **société IDEX IDF** (92622), pour une durée maximale de 8 semaines et un montant de 68 900 € H.T., soit 82 404,40 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des travaux de réaménagement de la cour d'école maternelle des Bruyères et du patio de la maternelle Gambetta, attribué le 6 juillet à la **société SACER** (92220), pour une durée maximale d'1 mois et un montant de 55 445,25 € H.T., soit 66 312,52 € T.T.C.

* * *

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des travaux d'aménagement d'une salle associative dans le quartier du théâtre à Sèvres (marché divisé en 4 lots) attribué pour une durée maximale de 8 semaines et un montant global de 89 355,69 € H.T., soit 106 869,40 € T.T.C.

- Lot n°1 « électricité » attribué le 9 mai à la **société CASTAING** (92190), pour un montant de 24 337 € H.T., soit 29 107,05 € T.T.C.
- Lot n°2 « peinture » attribué le 10 mai à la **société PEINTOUBAT** (78370), pour un montant de 26 899,38 € H.T., soit 32 171,66 € T.T.C
- Lot n°3 « revêtement de sol » attribué le 10 mai à la **société PEINTOUBAT** (78370), pour un montant de 19 944,31 € H.T., soit 23 853,39€ T.T.C.
- Lot n°4 « maçonnerie » attribué le 10 mai à la **société DUPUIS** (92310), un montant de 18 175 € H.T., soit 21 737,30 € T.T.C.

Entre 90.000 EUROS H.T. et 134.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à des travaux de menuiseries extérieures dans différents bâtiments communaux (marché divisé en 8 lots), attribué le 6 juin à la **société AFP LE COQ** (93420), pour une durée maximale de 6 mois et un montant global de 127 290 € H.T., soit 150 377,64 € T.T.C.

- Lot n°1 « Maternelle Croix Bosset » attribué pour un montant de 63 840 € H.T., soit 76 352,64 € T.T.C.
- Lot n°2 « Maternelle Gambetta » attribué pour un montant de 9 850 € H.T., soit 11 780,60 € T.T.C.
- Lot n°3 « Elémentaire Bruyère » (menuiserie extérieure bois) attribué pour un montant de 15 900 € H.T., soit 19 016,40 € T.T.C.
- Lot n°4 « Elémentaire Bruyère » (menuiserie extérieure aluminium) attribué pour un montant de 3 700 € H.T., soit 4 425,20 € T.T.C.
- Lot n°5 « Stade de la Fosse Renault » attribué pour un montant de 3 700 € H.T., soit 4 425,20 € T.T.C.
- Lot n°6 « Presbytère » attribuée pour un montant de 13 200 € H.T., soit 13 926 € T.T.C.
- Lot n°7 « Stade Jean Wagner » attribué pour un montant de 12 200 € H.T., soit 14 591,20 € T.T.C.
- Lot n°8 « Sèvres Espace Loisirs » attribué pour un montant de 4 900 € H.T., soit 5 860,40 € T.T.C.

Entre 135.000 EUROS H.T. et 209.999,99 EUROS H.T.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la reprise de concessions funéraires (marché fractionné en bons de commande), attribué le 15 octobre à la **société OGF** (75019), pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum global de 48 000 € H.T., soit 57 408 € T.T.C., et un montant maximum global de 192 000 € H.T., soit 229 632 € T.T.C.

Entre 210.000 EUROS H.T. et 999.999,99 EUROS H.T.

Marché relatif à la création de la maison de l'emploi et des entreprises à Sèvres (marché divisé en 10 lots) attribué pour un montant global de 428 510,04 € H.T., soit 512 498 € T.T.C.

- Lot n°1 « gros œuvres maçonnerie » attribué le 8 juin (appel d'offres ouvert) à la **société TRUSGNACH** (92160), pour une durée maximale de 38 jours et un montant de 69 357,97 € H.T., soit 82 952,13 € T.T.C.
- Lot n°2 « plâtrerie, faux plafonds, cloisons, isolation » attribué le 3 septembre (procédure négociée) à la **société DEGRISOL IDF** (94600), pour une durée maximale de 33 jours et un montant de 38 049 € H.T., soit 45 506,60 € T.T.C.
- Lot n°3 « menuiserie extérieure et intérieures en aluminium, serrurerie occultation » attribué le 24 octobre (appel d'offres ouvert) à la **société SOMEN** (95100), pour une durée maximale de 55 jours et un montant de 109 076,90 € H.T., soit 130 455,97 € T.T.C.
- Lot n°4 « menuiserie bois » attribué le 3 septembre (procédure négociée) à la **société CHARPENTIERIS DE PARIS** (92225), pour une durée maximale de 28 jours et un montant de 61 000 € H.T., soit 72 956 € T.T.C.
- Lot n°5 « revêtements des sols et muraux » attribué le 7 juin (appel d'offres ouvert) à la **société TROUVE** (94208), pour une durée maximale de 28 jours et un montant de 15 747,30 € H.T., soit 18 833,77 € T.T.C.
- Lot n°6 « peinture » attribué le 7 juin (appel d'offres ouvert) à la **société LAUMAX** (94120), pour une durée maximale de 38 jours et un montant de 38 399,20 € H.T., soit 45 925,44 € T.T.C.
- Lot n°7 « électricité courant fort/faible » attribué le 7 juin (appel d'offres ouvert) à la **société BRUNET** (86360), pour une durée maximale de 60 jours et un montant de 47 579 € H.T., soit 56 904,48 € T.T.C.
- Lot n°8 « plomberie » attribué le 3 septembre (procédure négociée) à la **société AUVERS CONSTRUCTIONS** (95430), pour une durée maximale de 12 jours et un montant de 12 758,62 € H.T., soit 15 259,31 € T.T.C.
- Lot n°9 « monte personnes » attribué le 7 juin (appel d'offres ouvert) à la **société ERMHES** (35504), pour une durée maximale de 45 jours et un montant de 23 800 € H.T., soit 25 109 € T.T.C.
- Lot n°10 « chauffage » attribué le 3 septembre (procédure négociée) à la **société DALKIA France** (92397), pour une durée maximale de 42 jours et un montant de 12 742,05 € H.T., soit 15 239,49 € T.T.C.

Entre 1.000.000 EUROS H.T. et 2.999.999,99 EUROS H.T.

Marché relatif au réaménagement de l'Hôtel de Ville et comprenant notamment l'installation d'un ascenseur et la création d'un nouvel accueil (marché divisé en 8 lots), attribué pour une durée totale de 9 mois et 24 jours et un montant global de 1 670 372,54 € H.T., soit 1 997 765,55 € T.T.C.

- Lot n°1 « démolition gros œuvres plâtrerie carrelage » attribué le 12 janvier (procédure négociée) à la **société TRUSGNACH** (92160) pour un montant de 544 000 € H.T., soit 650 624 € T.T.C.
- Lot n°2 « menuiseries extérieures – serrurerie – verrière », attribué pour un montant total de 327 341,45 € H.T., soit 391 500,37 € T.T.C. Le présent lot a été divisé en 4 pour les besoins de 2 consultations faisant suite à un infructueux, leur attribution se décompose comme ci-après :
 - Lot n°2a « Menuiserie extérieure Bois » attribué le 15 mai (appel d'offres ouvert) à la **société LES CHARPENTIERES DE PARIS** (92220), pour un montant de 59 905,81 € H.T., soit 71 647,35 € T.T.C.
 - Lot n°2b « Menuiserie extérieur aluminium » attribué le 16 mai (appel d'offres ouvert) à la **société SOMEN** (95100), pour un montant de 31 153,91 € H.T., soit 37 260,08 € T.T.C.
 - Lot n°2c « Serrurerie » attribué le 16 mai (appel d'offres ouvert) à la **société SOMEN** (95100), pour un montant de 25 573,73 € H.T., soit 30 586,18 € T.T.C.
 - Lot n°2d « verrière » attribué le 3 septembre (appel d'offres ouvert) à la **société JACQUES FRITEAU SARL** (77181), pour un montant de 210 708 € H.T., soit 252 006,77 € T.T.C.
- Lot n°3 « menuiserie intérieure bois » attribué le 15 février (procédure négociée) à la **société MENUISERIE DES YVELINES ET DES HAUTS DE SEINE** (78220), pour un montant de 188 619,73 € H.T., soit 225 589,20 € T.T.C.
- Lot n°4 « faux plafonds de bureaux » attribué le 15 janvier (procédure négociée) à la **société ENTREPRISE NOUVELLE ISOTHERMA** (76700), pour un montant de 34 283,36 € H.T., soit 41 002,90 € T.T.C.
- Lot n°5 « peinture, sols souples » attribué le 12 janvier (procédure négociée) à la **société PAPILLON** (92100), pour un montant de 69 000 € H.T., soit 82 524 € T.T.C.
- Lot n°6 « électricité- courants forts et faibles » attribué le 12 janvier (procédure négociée) à la **société BRUNET** (94200), pour un montant de 238 356 € H.T., soit 285 073,77 € T.T.C.
- Lot n°7 « chauffage – ventilation – plomberie – sanitaires » attribué le 25 juillet (Appel d'offres Ouvert) à la **société CLIMAT SYSTEMS SA** (77600), pour un montant de 229 172 € H.T., soit 274 090 € T.T.C.
- Lot n°8 « ascenseur » attribué le 12 janvier (procédure négociée) à la **société THYSSENKRUPP ASCENSEUR** (49001), pour un montant de 39 600 € H.T., soit 47 361,60 € T.T.C.

* * *

Appel d'offres ouvert relatif aux travaux de rénovation du terrain de football et de la piste d'athlétisme en revêtement synthétique au stade des fontaines sur la commune de Sèvres (marché divisé en 2 lots), attribué pour un montant global de 1 677 835,19 € H.T., soit 2 006 690,89 € T.T.C.

- Lot n°1 «terrain de football et piste d'athlétisme» attribué le 15 mai à la **société SERPEV** (78410), pour une durée maximale de 18 semaines et un montant de 1 638 412,59 € H.T., soit 1 959 541,46 € T.T.C.
- Lot n°2 «éclairage» attribué le 4 mai à la **société SPIE COMMUNICATIONS** (95863), pour une durée maximale de 10 semaines et un montant de 39 422,60 € H.T., soit 47 149,60 T.T.C.

Entre 3.000.000 EUROS H.T. et 5.269.999,99 EUROS H.T.

NEANT

De 5.270.000 EUROS H.T. et plus.

NEANT